

Communiqué de presse

IMPORTANT – Convocation irrégulière d’une assemblée générale extraordinaire

Chers membres,

Il a été porté à notre attention que certains d'entre vous pourriez avoir reçu un avis de convocation à une assemblée générale extraordinaire (AGE) du Carrefour Nunavut, transmis par M. Nicholas Rodrigues, annonçant la tenue d’une rencontre le 24 septembre 2025.

Nous tenons à préciser que M. Rodrigues n’a pas l’autorité légale de convoquer une telle assemblée, comme il a été destitué de ses fonctions lors de l’assemblée du 20 août 2025. Cette convocation est donc irrégulière et sans effet.

En conséquence, il serait inutile de participer à cette rencontre, soit en personne ou même virtuellement. Vous pouvez ainsi ignorer cet avis et vous fier exclusivement aux communications officielles émises par le conseil d’administration provisoire en cours d'exercice.

Nous vous rappelons que vous avez reçu un avis de convocation, valable celui-ci, pour **l'Assemblée Générale Annuelle** de Carrefour Nunavut, prévue pour **le 26 septembre 2025** au **Franco Centre** à Iqaluit à **17h30**. Tous les détails peuvent vous être communiqués au besoin, sur demande.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration, et demeurons disponibles pour répondre à toute question concernant la gouvernance de Carrefour Nunavut.

Fait à Iqaluit, le 12 septembre 2025

-30 –

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Pour le conseil d’administration provisoire

Benoît Havard,
Président du CA
president@carrefournunavut.ca